



Raid Grandson – Morat, 2 mai 2026 de 06 :00 à 15 :30

Organisation

L'organisateur est l'Union Nautique Yverdonnoise. L'événement est prévu pour accueillir un maximum de 20 yolettes.

Participants

Les participants s'inscrivent sous leur propre responsabilité. Ils ont pris note qu'ils doivent être assurés en responsabilité civile. L'organisateur dispose d'une assurance particulière pour couvrir l'événement.

Les participants s'inscrivent par bateaux complets, soit un équipage pour tout le raid, soit plusieurs équipages avec des changements à St-Aubin et/ou Neuchâtel.

Les participants pourront déposer leurs bateaux à Yverdon le jour avant la manifestation.

Les participants sont conscients que 3 étapes d'environ 20km représentent une performance sportive qui nécessite de l'entraînement et de l'endurance.

Confidentialité

En participant au raid Grandson-Morat, les participants acceptent que des photos et vidéos incluant leur personne puissent être réalisées et diffusées sur les réseaux sociaux ou dans la presse. Les participants s'engagent à ne pas transférer, publier ou reposter des images prises à ces occasions et représentant des tiers sans leur consentement exprès préalable.

En communiquant leur numéro de téléphone portable, les participants acceptent d'être contactés dans le cadre du Raid Grandson-Morat via des réseaux sociaux tels que WhatsApp, Instagram etc. et ils acceptent les conditions d'utilisation de ces plateformes.

Les données enregistrées lors de l'inscription sont traitées en conformité avec la loi suisse.

Bateaux

L'événement est ouvert à des yolettes (ou équivalent) de 4 à 5 rameurs.

Inscription

Frais d'inscription

Chaque bateau participe aux frais de l'événement à raison de 30.- par rameur. En contrepartie, les participants pourront profiter de prix réduits dans quelques hôtels de la région et de divers avantages auprès des prestataires régionaux (château de Grandson, mumaps, La Fabrique, Roland). Ils auront également la possibilité de prendre un café-croissant avant le départ et seront reçus avec un apéritif à l'arrivée à Morat.

Les frais d'inscription doivent être virés par bateau complet avant l'événement sur le compte

CH26 0900 0000 1000 1744 5



Si la manifestation ne peut se dérouler à court terme pour cause de force majeure (vagues, prévisions météorologiques, hautes eaux, conditions imposées à court terme par les autorités, accident, etc.), l'organisateur remboursera les inscriptions moins 10% qui serviront à couvrir les frais administratifs.

Adresse de correspondance

Pour toute correspondance, veuillez utiliser le mail 125ans@aviron-yverdon.ch

Numéros de départ

Les bateaux sont numérotés et porteront le numéro attribué du début à la fin du raid.

Préparation

Les bateaux peuvent être montés sur le terrain de l'Union Nautique le jour avant le raid. Les remorques de transport pourront être amenées à Morat le soir avant le départ.

Comportement pendant le raid

Chaque participant doit avoir un comportement sportif et discipliné pendant le raid. Les barreurs ont une responsabilité particulière lors de cet événement en particulier lors du passage dans des zones fréquentées ou pour accoster aux étapes. La signalisation et les règles de navigation officielles sont applicables.

Accessibilité

Chaque bateau doit fournir un numéro de téléphone portable lors de l'inscription, ce téléphone portable doit être présenté lors du départ. Cela permet à la direction de course d'atteindre tous les bateaux ou tous les bateaux peuvent atteindre la direction de course pendant la course.

Le jour de la manifestation, la direction de la course est joignable à tout moment au numéro +41 (0) 76 323 5025

Déroulement

Le choix définitif du parcours sera communiqué au plus tard à 10 heures le vendredi.

Sécurité

Chaque bateau doit avoir l'équipement de sécurité suivant:

- Moyen pour écoper l'eau du bateau (idéalement écope + éponge)
- 1 Gilet de sauvetage par personne
- Drapeau rouge
- Téléphone portable, dans un sac étanche et flottant avec le numéro de l'organisateur ; le numéro de ce téléphone est communiqué à l'organisateur. Le téléphone dispose d'un traceur GPS
- Plan du parcours officiel
- Bout de remorquage minimum 10m



- Réserve de flottabilité (compartiments étanches / flotteurs) selon ONI
- Cale-pieds correctement attachés avec le lacet de sécurité

En cas d'interruption du raid (par forte bise, par exemple):

- tous les bateaux se regroupent immédiatement et suivent les instructions données par l'organisateur
- les participants se rendent au port mentionné pour le débarquement et la récupération du matériel

Urgences

Tous les événements spéciaux et accidents doivent être signalés dès que possible à l'organisateur ! Il coordonne une éventuelle opération de sauvetage avec les secouristes à disposition. Les instructions de l'organisateur, des services de secours, de la police du lac VD, NE, de la police de la navigation BE et du service de navigation FR doivent être strictement suivies par les participants.

Le jour de la manifestation, la direction de la course est joignable à tout moment au numéro +41 76 323 5025. En cas d'urgence absolue, le 117 doit être appelé en mentionnant la position sur le lac.

Assistance

Si une participante ou un participant devait avoir besoin d'assistance, l'ordre de priorité ci-dessous doit être respecté.

Assistance par :

- sa propre équipe
- d'autres équipes participantes
- le service de sauvetage du lac de Neuchâtel ou du lac de Morat, la police du lac VD, NE, BE ou FR.

Objets trouvés

Les objets trouvés après la manifestation seront conservés jusqu'à 4 semaines après la manifestation. Contact :

comite@aviron-yverdon.ch

Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommages et accidents.

Description de l'itinéraire

Départ

Union Nautique, Quai de Nogent 6, Yverdon-les-Bains

Le départ est un départ individuel jusqu'au château de Grandson

Les bateaux doivent être sur l'eau à 06h30 au plus tard



Les bateaux se regroupent à proximité de la passerelle du château de Grandson pour la remise du drapeau.

Le départ a lieu à 07h00 précises du château de Grandson.

Navigation sur le lac:

Les bateaux croisent bâbord sur bâbord. La navigation se fait selon les dispositions légales, en principe à maximum 300m de la rive nord du lac. Attention aux pêcheurs à la traîne !

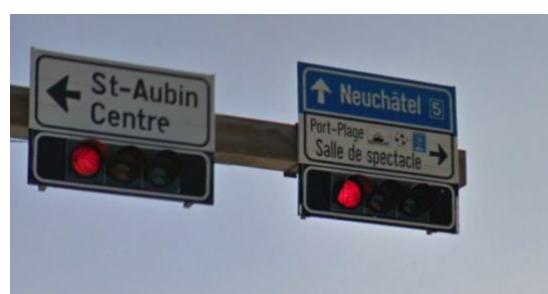
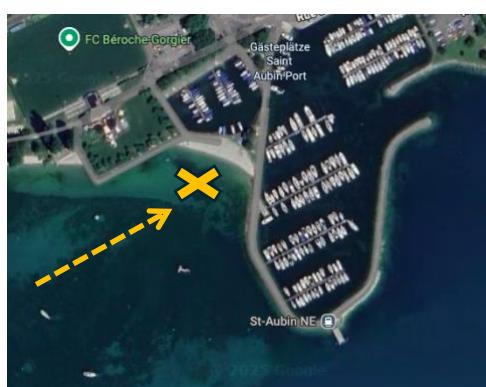
La navigation de ligne (boule verte) ne doit être entravée en aucune manière. Les bateaux de ligne doivent pouvoir aborder et quitter les débarcadères sans être gênés et en laissant l'espace nécessaire.

Les autres utilisateurs de la rivière (Thièle, Broye) doivent être respectés.

Les zones de plantes aquatiques telles que les roseaux, etc. ne doivent pas être traversées. La distance minimale légale de 25 mètres doit être respectée dans la mesure du possible.

Une attention particulière doit être portée aux zones de protection naturelles marquées par des bouées jaunes.

Étape à St-Aubin



N46.890906, E6.773714

Arrivée prévue entre 9h et 9h30. Départ au plus tard à 10h. Les bateaux qui souhaitent changer d'équipage ou recevoir de la subsistance approcheront de la plage jusqu'à pouvoir marcher dans l'eau à mi-mollet. Il n'est pas prévu de mettre les bateaux sur la plage. L'arrêt ne durera pas plus de 15 minutes. Les véhicules suivreurs pourront parquer sur la place de stationnement officielle du port. L'accès par la route cantonale est marqué au feu (« Port, Plage, Salle de spectacle »).

Attention : l'accès avec des remorques est délicat et pas recommandé.

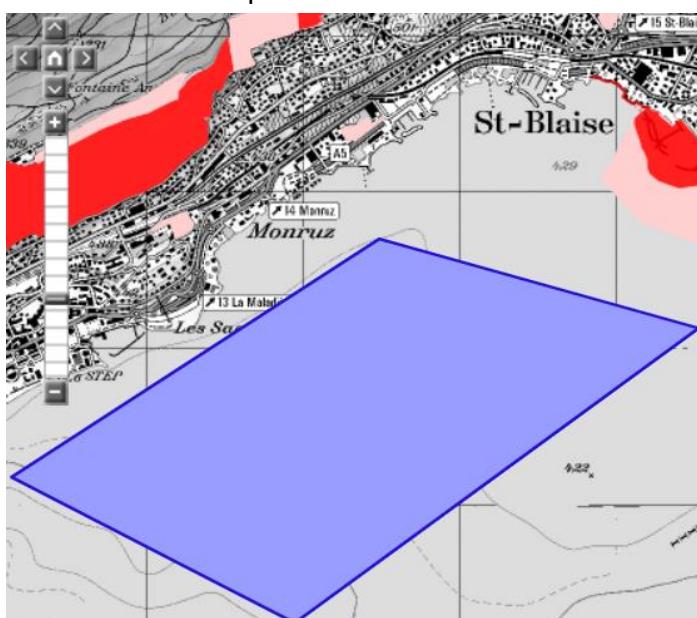
Étape à Neuchâtel



N47.00312162887337, E6.962500333733028

Arrivée prévue entre 12h et 12h30. Départ au plus tard à 13h. Le club de Neuchâtel dispose d'un ponton et de toilettes.

Le 2 mai 2025, des régates sont programmées sur le plan d'eau entre Neuchâtel et St-Blaise, organisées par le Club de voile de Neuchâtel (CVN), entre 13h00 et 17h00. Il conviendra donc de s'assurer que tous les bateaux soient sortis de la zone concernée avant 13h00.



Navigation sur la Broye :

Dans le canal de la Broye, les bateaux navigueront à la queue leu leu de sorte à laisser le passage pour les autres utilisateurs du plan d'eau. Attention en particulier au service de ligne (prioritaire)

Ponts:

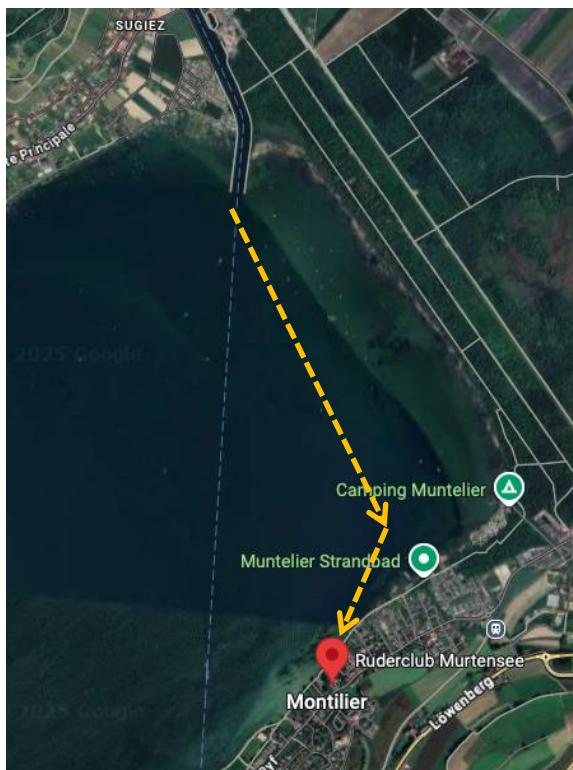
Les 3 ponts doivent être franchis conformément à la signalisation officiellement installée.



Arrivée :

L'arrivée se situe au ponton de club d'aviron de Morat. Le parcours indiqué sur la carte doit impérativement être respecté en raison d'une régate de voile.

Le débarquement ne peut se faire qu'un bateau à la fois. Les participants dégageront la place aussi vite que possible (bateaux, rames et accessoires)



N46.936436, E7.123448

Arrivée prévue entre 15h et 15h30.

Les bateaux seront démontés et chargés sur les remorques dès que possible. Les instructions concernant l'utilisation de l'espace seront données par le club de Morat.

A l'arrivée, une petite réception est organisée en l'honneur des vaillants rameurs. Les participants suivront les indications de l'équipe d'organisation sur place.